

LOU REBOUSSIÉ

Comité de Quartier de Villeverte

EDITO

L'été arrivera-t-il enfin ?? La météo capricieuse de ces dernières semaines nous font poser la question ! C'est en tout cas le moment de rappeler les règles de débroussaillage. Une réunion organisée par la ville vient d'avoir lieu, à laquelle a participé Daniel ROMAN, membre du C.A. de Villeverte, pompier à la ville de Nîmes. Cela nous permet d'en rappeler les principaux éléments.

Débroussailler est obligatoire (article L 131-10 du Code Forestier)

Pourquoi débroussailler ?

Les opérations de débroussaillage ont pour objectif d'assurer la protection des personnes et des biens, de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. C'est une obligation, il appartient au propriétaire d'un bien, ou ses ayants droits, d'en assurer la protection.

Comment débroussailler ?

1. Eliminer les broussailles, les arbres morts, dépérissant ou dominés.
2. Mettre à distance les arbres conservés.
3. Elaguer les arbres conservés (sur 2 mètres si leur hauteur totale est supérieure ou égale à 6 mètres, ou sur 1/3 de leur hauteur totale si elle est inférieure à 6 mètres).
4. Eliminer les rémanents de coupe.

Vous pouvez consulter un schéma « Comment débroussailler » sur le site de la Mairie de Nîmes au paragraphe: Accueil / Urbanisme/Habitat / Prévention des risques / Feux de Forêt

Nous savons tous que ces règles ne sont pas souvent respectées. Sachez que les services de la Mairie sont en droit de vous mettre en demeure de réaliser le débroussaillage selon les règles édictées ci-dessus et de verbaliser le cas échéant (arrêté municipal du 19/06/2006).

Notez aussi, qu'en cas de dégâts dus à un incendie, les sociétés d'assurance se feront un plaisir de vous rappeler ces règles et éviteront de vous rembourser si elle ne sont pas respectées !

Les déchets doivent être amenés en déchetterie.

FETE DES CAPITELLES

Samedi 30 juin 2017, au plan des Reboussiés

À partir de 18 heures 30

Impasse des Parasols

Suite à la demande des riverains de cette impasse, située le long du bois des Espeisses, une réunion sur place a eu lieu le 27 avril dernier à 11 heures en présence de plusieurs habitants de l'impasse, des responsables de la DiVAQ et du président du comité de quartier. La chaussée est en effet en très mauvais état: profondes ravines, nids de poule (plutôt nid d'autruche!), tranchée rebouchée à la va vite par du tout venant, etc. L'impasse est en pente et donc régulièrement détruite lors de fortes pluies. La mairie envisage la pose d'un revêtement bicouches tout le long de l'impasse; Les travaux sont en cours de chiffrage et le projet sera soumis aux votes lors du prochain Conseil de Quartier. Ils seront réalisés à une date ultérieure, compte-tenu qu'une maison sera bientôt en construction en haut de l'impasse; il conviendra naturellement d'attendre la fin de ces travaux avant de refaire la chaussée.

Cadereau ancienne route d' Anduze

Chacun a pu constater les travaux importants en cours route d'Alès; il s'agit de refaire (ou faire ?) le tracé du cadereau pour l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellements qui ont été la cause des plus récentes inondations, en 1988, en 2002, en 2005 et plus récemment en 2014, le long de cette route. Notre quartier n'a pas été épargné lors de ces épisodes de crues. En effet, à chaque fois, des voies ont été inondées, détruites et impraticables à plusieurs endroits. Tout particulièrement ancienne route d'Anduze, au droit du chemin de Villeverte qui vient du bassin de rétention en amont et passe sous le pont de la voie ferrée Nîmes-Anduze. Autre endroit impraticable: face à la carrière romaine de Roquemailier et tout en bas du chemin du Paratonnerre sous le pont de chemin de fer. Un important chantier vient de démarrer à partir du bassin de rétention de Villeverte, tout en haut du chemin de Villeverte. Ces travaux constituent la partie amont du chantier global du cadereau de la route d'Alès. Il s'agit principalement du creusement d'un cadereau tout neuf, très large et profond qui longe le chemin de Villeverte, passera sous le pont de chemin de fer, longe l'ancienne route d'Anduze et rejoint le cadereau existant. Ces travaux étaient réclamés par le comité de quartier et les habitants régulièrement inondés et sinistrés du quartier (principalement Gilles MOREL), et ce depuis 1988 ! « Tout vient à point à qui sait attendre ». Ça fait quand-même 30 ans...Il reste cependant à faire en sorte que ce cadereau franchisse la voie ferrée, en passant par-dessous. Mais sur ce point la SNCF se fait tirer un peu l'oreille; on parle de plusieurs mois pour que ce tunnel soit réalisé !



Eclairage public - Signalisation

La prolongation de l'éclairage public le long du chemin de la Cigale, du rond-point de Villeverte à la RN106, votée par le conseil de quartier le 19 septembre 2017, a été effectuée. La sécurité des riverains et des enfants à l'arrêt de bus place de Villeverte devrait être notablement améliorée.

Des panneaux ont été posés au carrefour Chemin de Villeverte/ancienne route d'Anduze avec flèches pour indiquer comment contourner le poteau central; espérons que ça ne passera plus dans tous les sens !

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Janvier 2018 - 1

L'assemblée Générale annuelle du COMITE de QUARTIER de VILLEVERTE s'est tenue le samedi 27 Janvier 2018

à l' Ecole de la Cigale. A 9 h 30 , les membres du Conseil d'administration présents ont accueilli les participants qui ont renouvelé leurs adhésions pour l'année 2018. Le Comité de Quartier de Villeverte compte 93 adhérents. Au 31 décembre 2016, nous enregistrons 146 adhérents.

L'Assemblée Générale commence à 9 h 30 , présidée par JM MARTIN, président , selon l'ordre du jour indiqué sur la convocation, adressée aux adhérents par mail ou affichée dans le quartier.

ADHERENTS PRESENTS OU REPRESENTES :

62 personnes ont signé le registre de présence avant le début de l'AGO et pendant la réunion, adhérents à jour de leur cotisation 2017 qui peuvent participer aux votes. Le quorum est atteint (1/3 des adhérents sont présents ou représentés)

ELUS : Nous notons la présence de

Mr BURGOA, adjoint au maire, Délégué à la rénovation urbaine et au logement social, Conseiller Général du Gard

Mme TOURNIER-BARNIER, adjointe au maire, déléguée à l'administration générale et à la vie associative,

Représentant Monsieur Jean Paul FOURNIER, maire de Nîmes.

PERSONNALITES PRESENTES :

Mr FUSTER Bruno, commandant Police Nationale, chargé du dispositif « Participation citoyenne »

Mr PONTET, représentant Mr TIBERINO, et Mr BERTRAND, tous deux délégués de la Police Municipale

Rédactrice du procès-verbal : Elisabeth GOMBERT

I - RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2017 : par JM. MARTIN, Président

JM Martin dresse un tableau des événements marquants de l'exercice écoulé, selon l'ordre du jour de l'AGO :

2017 : l'année de la Fibre, du PLU, du développement des quartiers Nord-Ouest de la ville.

LA FIBRE :

Ce point sera développé plus avant au cours de l'assemblée. JMM constate que beaucoup de branchements ont été réalisés au second semestre 2017 grâce à des travaux importants, aux accords enfin finalisés entre ENEDIS et ORANGE, à la pose de nouveaux poteaux par la mairie.

Deux opérateurs se partagent le réseau fibre de notre quartier : ORANGE et BOUYGUES.

Beaucoup de personnes sont encore en attente d'un branchement et parfois des habitants de la même rue ! Ce fait viendrait de plans cadastraux « anciens » qui ne comprendraient pas toutes les habitations existantes !!! Cela semble invraisemblable en 2018 : la Mairie et Orange se renvoient la responsabilité de cette situation digne de « cloche merle » ! La vraie question : comment rattraper le coup et connecter les habitants d'une même rue quand la fibre passe devant chez eux ?

Le P.L.U. : L'enquête publique aura lieu au 1er semestre 2018.

Les travaux en cours : accord du Conseil de garrigues Ouest pour prolonger l'éclairage public depuis le rond- point des capitelles jusqu' à l'arrêt de bus proche de la RN 106, afin que les écoliers soient en sécurité .

Le contournement Ouest : Le premier barreau de Milhau à Route de Caveirac (sortie de St Cezaire) sera réalisé en 2020. Pour le reste des barreaux jusqu'à la route de Ledignan, il faudra encore patienter !

Le Bibliobus ne passera pas à Villeverte ! Il est du reste en panne !

Une boîte à livres sera installée au Plan des Reboussiés au 3eme trimestre 2018 .

D'autres points seront développés plus avant, tout en respectant l'emploi du temps des élus et des invités.

Vote : Le rapport moral est adopté à la majorité des présents et représentés, 1 abstention

II – RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2017, par Odette HENIN , Trésorière

1- Fête de quartier du 01/07/2017

La partie recettes est constituée par la buvette, les repas, la tombola pour un montant de **2.273 €** .

A cela se sont ajoutés la subvention de la Mairie (650 €) et la subvention du Conseil départemental.(300 €) .

A ces recettes s'ajoutent la consommation des membres lors de la fête et le rachat par les membres du CA des marchandises invendues. **Le total des recettes s'élève donc à 3.857 €.**

Concernant **les dépenses de la fête**, elles ont été constituées par les principaux postes habituels : achat des boissons, des marchandises, factures de l'orchestre et de la Paëlla , les frais administratifs (EDF, SACEM, assurance)

etc ...pour un **montant de 3.117 €**, ce qui dégage **un bénéfice de 750 €**

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Janvier 2018 - 2

2- Résultat de l'année 2017

Les recettes de la fête nous permettent de faire face aux dépenses annuelles, à ces recettes indiquées précédemment s'ajoutent les cotisations qui ont baissé de 37 % (de 146 adhérents en 2016 nous sommes passés à 93 adhérents en 2017) les produits financiers pour un montant de 53 € provenant d'un placement d'argent en livret A.

Ce qui nous donne un **total général de recettes de 4 751 €**.

Pour les dépenses elles sont occasionnées par les achats de la fête cités précédemment, les frais administratifs avec la publication du Réboussié, l'assurance, les frais postaux, les frais occasionnés par le Blog, la cotisation à l'UCQNM etc...

Ce qui nous donne un **total général des dépenses de 3 887 €**.

Par différence avec les recettes, il se dégage un bénéfice de **864 € : Nous avons donc une année équilibrée**.

Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

III – ELECTION des MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Daniel POUDEVIGNE explique le mode de scrutin, il énumère la liste des personnes candidates et propose un vote soit par scrutin de liste ou par personne candidate, ce processus est accepté par l'assemblée.

Les candidats à l'élection, se présentent rapidement à l'Assemblée Générale avant le vote. Nous choisissons

de vous présenter ici en quelques mots les nouveaux candidats, déjà connus par le CQV : comme Mr Philippe ESSNER, protecteur des abeilles et propriétaire de ruches dans notre quartier.

Votes : Sur 40 votants, 40 votes exprimés : tous les candidats ont été élus avec 50% des suffrages exprimés.

La liste des membres du Conseil d'Administration 2018 est la suivante :

ARNAUD Didier, ESSNER Philippe, GOMBERT Elisabeth, HAVAZ Jean Claude, HENIN Odette, KREBS Brigitte

MARTIN Jean Michel, MARTINEAU Caroline, PEREDES Bernard, POLLONO Jean Pierre, POUDEVIGNE Daniel, ROMAN Daniel, VALERO Marie Thérèse, VIVES Norbert.

Les points statutaires inscrits à l'ordre du jour étant terminés,

l'Assemblée Générale se poursuit.

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS NOTRE QUARTIER :

JM MARTIN reprend plus en détail son exposé. Nous sommes encore bien loin de voir réalisées les belles promesses décrites et documentées avec de nombreuses photos et plans des divers secteurs de notre quartier, exposées ici même par Mme FONTAINE et Mr BACHELOT d'ORANGE lors de l'AGO de Janvier 2017 !

Le cahier des doléances des habitants est tristement ouvert, car de nombreux problèmes d'incohérence apparaissent. En gros, c'est le FAR OUEST !!! Les habitants font part tour çà tour de leurs déceptions.

A l'évidence, il y a une incompatibilité grave entre les plans du cadastre fournis par la ville à Orange et de la réalité du terrain !!!

Mme TOURNIER-BARNIER donne des éléments de réponse au nom de Patricia FOURQUET :

Beaucoup de questions techniques restent encore à régler, surtout dans les chemins de garrigue étroits, bordés de clapas où l'installation par micro tranchées serait possible. On pense à une solution alternative par satellite pour les zones blanches.

Mr BURGOA pense qu'Orange se moque des habitants. Il s'engage publiquement à vérifier la synchronisation des plans de la Mairie et des services de l'urbanisme avec les services des plans du cadastre, ainsi que ceux fournis à ORANGE.

Ainsi, ancienne route d'Anduze et impasse du tonnelier : certains numéros d'adresse postale sont éligibles et d'autres non dans la même rue ex : Mrs POLLONO, CHAUSSE etc.

A.CABANE reçoit un contrat d'ORANGE à signer avec une adresse postale d'un voisin !

Marc FERRIER avoue que BOUYGUES « installerait la fibre, déjà dans la rue, avec une échelle » !

Mme VALERO signe un contrat avec BOUYGUES et le paie, puis elle est remboursée car BOUYGUES n'est pas en mesure de la raccorder à la fibre !

J.P. CHOQUET précise que les points de branchement clients sont installés par ORANGE (qui conservera la gestion des lignes FO des installations). ORANGE ne fera aucun travaux de génie civil. La société SOGETREL continue les travaux de raccordement avec un planning à vue de 3 à 6 jours devant elle !

Didier ARNAUD précise que dans l'impasse des cystes qui est très longue, tous les habitants sont raccordés .

Mr BUCCHINI , ch du paratonnerre : devant chez lui le boîtier est installé et pas de raccordement chez lui !

Mr GLAUME , Impasse des lilas tout est prêt et balisé sur la chaussée et ORANGE donne un délai de raccordement de 12 à 18 mois !

Marc FERRIER précise que dans son chemin , beaucoup de maisons construites « n'existent pas » : 4 personnes seulement dans sa rue seraient « éligibles » selon ORANGE !

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Janvier 2018 - 3

REVISION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Nîmes :

Mr BURGOA rappelle que le quartier de Villeverte était en majorité une zone N3 3000 m² pour droit à construire).

Le PLU a été voté par conseil municipal le 30/09/2017. Depuis le 01/01/2018, tout est gelé

Seuls sont autorisés les agrandissements de + 20 % d'un édifice existant non disjoint.

Quelques modifications pourront se faire suite à l'enquête publique du 1er trimestre 2018, durant 2 mois pour les habitants de Nîmes, puis le PLU sera approuvé, soumis à acceptation de l'état et enfin adopté en fin d'année 2018.

JP CHOQUET demande pourquoi le délai est figé et arrêté au 31/12/2017 puisque le dépôt du dossier PLU de la ville de Nîmes est en retard de plus de 6 mois sur le calendrier initial ?

Le Lotissement des Garrigues du Paratonnerre /Accès RN 106:

Le lotisseur CGL a posé un grillage tout autour du futur lotissement sur 1.000 m linéaire pour mettre en sécurité le chantier, éviter les décharges sauvages et protéger ses matériaux.

4 lots seulement ont été vendus à ce jour, le prix des terrains s'échelonnant de 275 à 330.000 € !

Le dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE », dans la continuité de « VOISINS VIGLANTS »

Le commandant Bruno FUSTER, de la police nationale, présente le dispositif déjà connu des habitants du CQV mais rebaptisé, et géré par la DDSP du Gard en relation étroite avec la police municipale. Ce dispositif de vigilance et de solidarité entre les habitants fut inventé aux US en 1964, développé en GB en 1982 et arrive en 2012 sur NIMES.

C'est un système de protection réciproque sous l'autorité du maire avec le soutien du préfet du Gard et des relais dans

les quartiers « les référents », qui ont des interlocuteurs privilégiés à la PN et la PM. Un logiciel adapté permet de localiser l'origine de l'appel : une page s'affiche immédiatement sur les écrans de la police et les patrouilles de sécurité peuvent intervenir plus rapidement avec de meilleurs résultats sur le terrain.

Le résultat de ce dispositif est encourageant et a un réel effet dissuasif : il diminue beaucoup le nombre des cambriolages dans les quartiers engagés dans ce dispositif et signalés comme tels par des panneaux sur la voie publique, surtout quand on enregistre depuis OCT/NOV 2017 une nette augmentation des cambriolages et agressions diverses tant dans le Gard que partout en France.

Trois adhérents du CQV de Villeverte sont intéressés par le rôle de « référent du quartier ».

JP CHOQUET demande si des caméras pourraient être installées aux Hauts de Nîmes car il y a de plus en plus de problèmes d'incivilités et de caillassage des luminaires dans la résidence, qui est vaste .

Mr BURGOA objecte que les caméras sont chères . Il conseille de voir Mr TIBERINO à ce sujet. La ville a installé des caméras en priorité devant les bâtiments administratifs publics , les lieux de culte, les écoles , collèges et lycées.

Mr FUSTER réplique que l'efficacité des caméras n'est pas systématique, mais elle permet de repérer et retrouver les véhicules des cambrioleurs.

De même l'opération « tranquillité vacances » peut éviter de nombreux cambriolages, au moment des fêtes ou lors des vacances scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 12 h 45

et convie les habitants et toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Comité de quartier - Composition du bureau

Le Conseil d'Administration a élu le bureau le 13/02/2018; en voici la composition:

Président : candidat Jean-Michel MARTIN, élu à l'unanimité (12 voix pour).

Vice-Présidents : 2 candidats : Elisabeth GOMBERT, Daniel ROMAN - Elisabeth GOMBERT élue à l'unanimité (12 voix pour) et Daniel ROMAN élu à l'unanimité (12 voix pour).

Trésorière: Candidate Odette HENIN, élue à l'unanimité (12 voix).

Secrétaire: candidat Daniel POUDEVIGNE, élu (11 voix pour, 1 voix contre (la sienne !)

Elle est arrivée !

Une « boîte à livres » a été récemment installée sur le plan des Reboussiés. La demande avait été faite l'année dernière et le projet avait été voté en Conseil de Quartier Garrigues Ouest en septembre 2017. On nous l'avait promise pour la rentrée 2018; elle est arrivée en avance. Une fois n'est pas coutume. Le comité de quartier adresse ses remerciements à la Mairie de Nîmes et sa diligence; notons que ces « boîtes » sont réalisées dans les ateliers de la Mairie par des personnes en « Contrat Aide ».



Mode d'emploi:

C'est tout simple et c'est gratuit !

Je dépose un livre... Pour tout public : essai, roman, bande-dessinée ou documentaire. Tous les livres sont les bienvenus. Ils sont simplement à déposer dans la boîte.

Je prends un livre... Servez-vous, c'est gratuit et pour tous. Alors n'hésitez pas, ce livre vous attend. Bien entendu, je ne prends pas de livre si je n'en ai pas déposé un avant... sinon la Boîte à livres sera vide très vite !

Quelques conseils :

Les livres doivent être en suffisamment bon état pour être lus (la boîte à livres n'est pas une poubelle !).



N'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti ! Ne déposez pas non plus de livres dégradants pour la personne humaine !

Le comité de quartier contrôlera régulièrement le contenu de la boîte à livres et se réserve le droit d'enlever de cette boîte tout document susceptible d'être choquant.

Demandes de travaux

Demandes transmises au Conseil de Quartier Garrigues Ouest et soumis à études et chiffrage de la part des services de la ville et soumis aux votes des membres du Conseil de Quartier.

- réfection de l'impasse des Parasols: en cours (page 2)
- panneaux indiquant la hauteur limite à poser de chaque côté du petit pont sous la voie ferrée Nîmes/Alès, à l'entrée de la route d'Alès, à l'entrée des voies y conduisant
- pose de panneaux « Chasse Interdite » le long de l'ancienne route d'Anduze, dans la zone verte située entre le chemin de la Préfecture et le chemin de la Cigale
- les riverains de l'impasse du Savetier demandent l'installation d'un point d'éclairage à l'entrée de ce chemin très sombre le soir et la nuit
- ancienne route d'Anduze : pose d'un ralentisseur à gauche après l'intersection avec le chemin de la Préfecture. Celui posé à droite il y a quelques années n'est malheureusement pas efficace
- réfection ou « pétassage » de quelques voies et chemins de nos garrigues, en très mauvais état, et de nids de poule qui ont déjà été à l'origine de casse de trains avant de véhicules. Pour le moment, pas d'accident de personne à déplorer...

Cambriolages

Lors du dernier Conseil de Quartier Garrigues Ouest, les responsables de la Police Nationale et ceux de la Police Municipale nous ont communiqué les statistiques des cambriolages dans notre secteur...qui sont stables.

Je m'en suis étonné, compte-tenu que depuis le début de l'année il y en a eu quatre ou cinq dans le quartier, dont deux au moins en présence des habitants. Renseignements pris, plusieurs de ces cambriolages ou tentatives n'ont pas été déclarés.

Je rappelle donc qu'il est nécessaire de déposer plainte auprès de l'Hôtel de Police de Nîmes; Les statistiques à jour nous permettrons peut-être de bénéficier d'un renforcement des rondes, et donc d'une meilleure sécurité. Jean-Michel MARTIN

J'adhère, tu adhères, il adhère ...

Se conjugue au présent de l'indicatif mais peut également se conjuguer au présent de l'impératif. En effet, faut-il ou non adhérer au comité de quartier de Villeverte , association « loi de 1901 » ?, la est la question.

Je me dis que:

- les membres du C.A. et les adhérents qui apportent leur soutien sont bénévoles, et donnent du meilleur d'eux-mêmes,
- Les dossiers avancent, pas toujours au rythme souhaité: pont du Paratonnerre, fibre, participation citoyenne (sécurité des habitants) , boite à livres, réfection de chemins, éclairage public, prévention des crues. Rappelons que le CA n'a pas de pouvoir de décision et qu'on peut toujours faire mieux,
- « Lou Reboussié », ce rayon de soleil que je reçois quelques fois dans l'année, est déposé dans ma boîte aux lettres par ces quelques bénévoles qui arpentent des kilomètres de garrigue (et certains ne sont plus très jeunes!) méritent un peu de reconnaissance,
- La fête des Capitelle, fin juin ou début juillet au plan des Reboussiés, est un moment fort de la vie du quartier ou résidents avec leur famille et leurs amis peuvent se retrouver dans une ambiance conviviale, festive, échanger, créer des liens, nécessite plusieurs semaines de préparation plusieurs jours d'installation, est appréciée de tous.

Alors

- pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, **j'adhère**.

Mais je me dis aussi que:

- démocratie et liberté de penser obligent, pour d'autres raisons, je ne soutiens pas les actions du comité de mon quartier ou je ne les connais pas.
- Ou bien, je n'adhère pas (mais c'est dommage, non ?)
- Ou bien , j'adhère tout de même et je pourrai, en tant qu'adhérent, proposer des activités, des projets, les traiter, en relation avec le C.A. bien sûr.

Adhérer, ne pas adhérer ? Là est bien la question. Notre quartier mérite bien qu'on y réfléchisse un tout petit peu.

Daniel Poudevigne

Décès

Nous apprenons le décès de Madame Hélène CANCEL, l'une des plus ancienne habitante du quartier d'avant les années 50. Le comité de quartier s'associe a sa famille dans cette épreuve.

La Fibre...suite

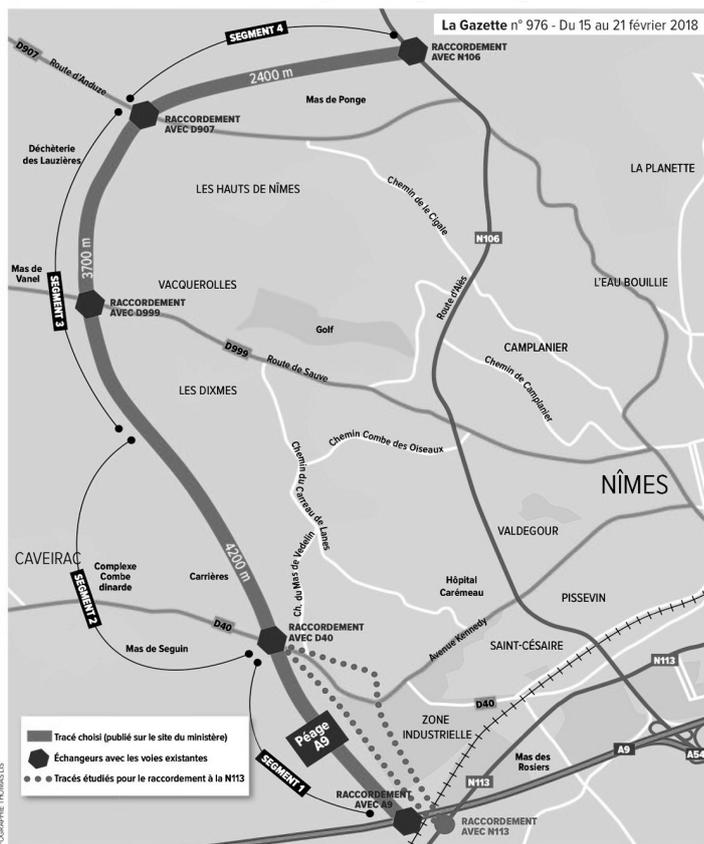
Contrairement à ce qui avait été déterminé par Orange il y a plus de deux années, des travaux de voirie viennent d'être effectués chemin de la Cigale pour enfouissement de la Fibre. Ces travaux font suite à une réunion sur place fin 2017 durant laquelle cette décision a été prise. Il s'agit de pallier, de manière exceptionnelle, à l'impossibilité d'utiliser les voies aériennes. Ces travaux non prévus permettront de relier à la Fibre les habitants de ce chemin, jusqu'au rond-point de Villeverte et impasses adjacentes.

Contournement Ouest (La Gazette N° 976 du 15/02/2018)

Voici le tracé retenu après la consultation citoyenne qui a eu lieu il y a un an. A l'origine, chaque segment comportait 2 possibilités. Le tracé choisi est celui privilégié à l'origine par l'Etat. (La Gazette N° 925). Pour la suite, le calendrier prend un peu de retard. Prévue en 2018, l'enquête publique se fera en 2019. « Le bilan de la concertation a montré qu'il y avait beaucoup d'échanges sur le barreau (raccordement) du contournement à la RN113 au niveau de Milhaud », explique-t-on à la Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement. Cette partie, qui traversera Saint-Césaire, était à l'origine optionnelle, puisqu'il s'agissait avant tout d'un raccordement à l'A9 pour désengorger l'actuelle RN106. Devant les nombreuses questions soulevées lors de la concertation, l'Etat décide donc d'inclure cette partie au projet et lance des études complémentaires qui rallongent les délais.

La Gazette-Isabelle Bortolin

Rocade ouest : enquête publique en 2019



ADHÉSION 2018

Cotisation simple **10 €** couple **15 €** soutien **30 €**

Chèque à l'ordre du "Comité de Quartier de Villeverte". Merci d'envoyer vos règlements par courrier (ou dépôt dans la boîte aux lettres citées ci-dessus). Vous pourrez également vous acquitter de votre cotisation 2018 lors de l'Assemblée Générale et régler à l'aide du bulletin ci-dessous complété:

Nom.....

Adresse.....

Email : Tél :

Nouvel adhérent : OU Renouvellement:

Cotisation payée par : Chèque: OU Espèces: